



## AVIS PUBLIC

### DÉROULEMENT DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Prenez avis que, conformément aux directives ministérielles en vigueur et à moins d'un avis public contraire, les séances du conseil municipal se dérouleront en l'absence du public.

#### Diffusion

- Les séances seront diffusées en direct sur la page Facebook de la Municipalité.
- Dans les jours suivants la diffusion en direct, les vidéos de la captation des séances seront disponibles sur le site web de la Municipalité, au [www.valdavid.com](http://www.valdavid.com).

#### Période de questions

- Lors des séances, le conseil municipal continuera de tenir une période de questions.
- Toute personne qui souhaite adresser une question au conseil municipal à l'avance doit le faire par écrit au plus tard 48h avant la séance, de l'une des façons suivantes :
  - Par courriel, à l'adresse [juridique@valdavid.com](mailto:juridique@valdavid.com) ;
  - Par la poste, à l'attention du Service juridique, au 2579, rue de l'Église, Val-David (Qc), J0T 2N0.

**DONNÉ À** Val-David, ce 5 novembre 2020.

(Signé Lucien Ouellet)

---

Lucien Ouellet  
Secrétaire-trésorier adjoint